



Communiqué de presse

Pour communication immédiate

Val-D'Or, Québec, 15 juin, 2016. Knick Exploration Inc. («Knick») annonce qu'elle a obtenu, de la part de l'Autorité des Marchés Financiers, une interdiction d'opérations limitée aux dirigeants.

Knick devait déposer, au plus tard, le 29 avril 2016 ses états financiers annuels, son rapport de gestion et les attestations du Président et chef de la direction et du chef des finances relatives aux états financier annuels vérifiés pour son année financière se terminant le 31 décembre 2015. Knick ne pourra déposer ces documents dans les délais mais prévoit les déposer au plus tard le 30 juin 2016.

C'est en raison d'un manque de liquidité temporaire que Knick n'a pu amasser, à temps, les fonds nécessaire pour la préparation des documents mentionnés plus haut. Cependant, Knick a maintenant les fonds et s'affère présentement à la préparation de ces états financiers vérifiés pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2015.

Knick a l'intention de respecter les mesures alternatives d'information et ce, aussi longtemps qu'elle sera en défaut relativement au dépôt des documents mentionnés plus haut.

Knick ne fait présentement l'objet d'aucune procédure en matière d'insolvabilité.

Knick est présentement au stade de développement et poursuit activement ses activités d'exploration sur ses propriétés minières et ce, depuis la création de son entreprise.

Pour plus d'information:

Jacques Brunelle
Président et chef de la direction
Tel : - 819 874-5252
Cell.: - 819 856-1387
Courriel: jbrunelle@knick.ca

Gordon Neil Henriksen
Vice président
Tel : - 819 874-5252
Cell.: - 819 210-1406
Courriel: ghenriksen@gmail.com